



Groupe d'étude sur l'immigration  
et l'intégration (IMI) du CESE

# **Le rôle des organisations de la société civile dans l'intégration des migrants et réfugiés**

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE PROJET



Comité économique  
et social européen

## Introduction

*Le rapport présenté ci-dessous s'inscrit dans le prolongement d'une importante initiative menée par le CESE en 2015 et 2016.*

*À l'époque, la crise des réfugiés et la situation en Méditerranée avaient atteint leur paroxysme — chaque jour, les Européens étaient choqués par ce qu'ils voyaient à la télévision et dans d'autres médias, ainsi que sur les réseaux sociaux, à propos de bateaux qui sombraient et des centaines de personnes — dont beaucoup d'enfants — s'étaient noyées.*

*Dans ce contexte tragique, le CESE, «maison» de la société civile européenne, imprégné de ces valeurs particulières que sont l'humanisme et la solidarité, a immédiatement organisé une série de onze missions d'information dans les États membres directement concernés afin de se rendre compte par lui-même de la situation sociale, de recenser les principales difficultés et les principaux besoins, et de réunir des exemples de bonnes pratiques afin de résoudre ou d'atténuer les problèmes.*

*Le rapport final a été présenté aux institutions européennes en tant que contribution du CESE à la recherche de solutions pour sortir de la crise.*

*Le présent rapport, qui décrit les missions répétées du CESE dans cinq de ces États membres, a pour but de comparer la situation d'il y a près de cinq ans avec la situation actuelle.*

*Le rapport résume les cinq missions récentes, présente les travaux effectués dans chaque État membre, expose la situation actuelle et recense les principaux messages reçus.*

*Huit indicateurs ont été utilisés pour chacun des États membres afin d'harmoniser la comparaison entre toutes les missions. Cette approche nous a permis non seulement d'entreprendre une analyse comparative de la situation décrite lors des missions effectuées il y a cinq ans par rapport à la situation actuelle, mais aussi — et surtout — de formuler de nouvelles conclusions et recommandations.*

*Ces cinq missions reflètent le renforcement continu des travaux du groupe «Immigration et intégration» dans ce domaine spécifique, ainsi que sa contribution visant à faire de cette importante question l'objet d'un suivi approprié de la part du CESE.*

*Ainsi, le CESE consolidera et renforcera la reconnaissance, tant par les citoyens que par les institutions européennes, de sa capacité et de sa responsabilité au moment d'agir, afin de mettre en relief l'importance de l'immigration et le besoin impératif d'immigrants dans notre société démocratique.*

*Carlos Manuel Trindade*

*Président du groupe d'étude «Immigration et intégration» du CESE*

## Table des matières

<b>1. Points clés</b> .....	4
<b>2. Introduction</b> .....	6
<b>3. Pays</b> .....	7
3.1 <b>Suède</b> .....	7
3.2 <b>Malte</b> .....	7
3.3 <b>Allemagne</b> .....	8
3.4 <b>Bulgarie</b> .....	8
3.5 <b>Grèce</b> .....	9
<b>4. Principales constatations, conclusions et recommandations</b> .....	10
4.1 <b>Emploi</b> .....	10
4.2 <b>Éducation</b> .....	12
4.3 <b>Logement</b> .....	14
4.4 <b>Soins de santé</b> .....	15
4.5 <b>Accès à des informations pertinentes et fiables</b> .....	17
4.6 <b>Mineurs non accompagnés, femmes et migrants handicapés</b> .....	18
4.7 <b>Participation et valorisation des OSC</b> .....	20
4.8 <b>Financement et soutien des OSC</b> .....	22

## **Groupe d'étude sur l'immigration et l'intégration (IMI) du CESE**

### **Le rôle des organisations de la société civile dans l'intégration des migrants et réfugiés**

#### **Rapport de synthèse de projet**

*Entre octobre 2019 et mars 2020, le groupe IMI a mené cinq missions d'information dans le cadre d'un projet sur le rôle des organisations de la société civile (OSC) dans l'intégration des migrants et des réfugiés. Des délégations, chacune constituée de trois membres du Comité économique et social européen (CESE) et soutenu par le secrétariat du CESE, ont effectué des visites en Suède, à Malte, en Allemagne, en Bulgarie et en Grèce. Un rapport de synthèse détaillé a été rédigé après chaque visite de pays. Ce rapport de synthèse fournit une vue d'ensemble des principales constatations et accorde une attention particulière aux recommandations politiques.*

#### **1. Points clés**

- 1.1 L'Union européenne et les États membres doivent élaborer de toute urgence un véritable régime d'asile et de migration européen commun, assorti d'un système de relocalisation européen solide et efficace, afin de réduire la pression exercée sur les États membres en première ligne, tels que la Grèce et Malte. En l'absence de relocalisations, il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que les États membres en première ligne soient en mesure d'intégrer tous les migrants et réfugiés se trouvant actuellement sur son territoire.
- 1.2 Les OSC jouent un rôle important dans l'intégration des migrants et des réfugiés dans tous les pays visités. Elles accomplissent un travail précieux en aidant les gouvernements, voire en se substituant à eux à travers leurs conseils et leur soutien au cours des processus d'intégration. Toutefois, leur participation à l'élaboration des politiques et des activités d'intégration n'est pas toujours à la mesure de l'importance de leur rôle.
- 1.3 Par conséquent, les États membres doivent intensifier leurs efforts pour aboutir à une coopération plus structurée entre les OSC et les autorités gouvernementales, de façon à créer des synergies ainsi qu'à mieux utiliser les connaissances et les ressources disponibles de part et d'autre. Il convient de mettre davantage à profit l'expertise de terrain des OSC lors de la conception de stratégies et de mesures d'intégration, en vue d'accroître leur efficacité.
- 1.4 Plus généralement, les États membres devraient adopter une approche multipartite associant les collectivités locales et régionales, les employeurs, les syndicats et les OSC lors de l'élaboration des politiques d'intégration, de manière à garantir que celles-ci sont adaptées aux besoins et aux conditions réels et qu'elles profitent de manière optimale aux migrants et aux réfugiés.
- 1.5 Les États membres devraient s'efforcer de réduire les obstacles administratifs à l'entrée sur le marché du travail et se doter de structures fournissant des informations claires et complètes, accessibles aux migrants et aux réfugiés, ainsi qu'aux employeurs. Des procédures administratives claires, garantissant la sécurité juridique et la transparence sont nécessaires.

L'Union et les États membres devraient investir dans le partage des bonnes pratiques et la réduction de la complexité.

- 1.6 Bien qu'elles jouent un rôle important dans le processus d'intégration des migrants et des réfugiés, les OSC continuent d'éprouver beaucoup de difficultés à obtenir des financements. Les États membres devraient mettre à disposition les ressources nécessaires pour garantir des mesures d'intégration efficaces et opérationnelles.
- 1.7 Obtenir un financement européen devrait devenir plus facile et plus rapide, notamment pour les initiatives à petite échelle, sans pour autant mettre en péril l'impartialité et la transparence du processus. L'exigence de cofinancement devrait être assouplie ou allégée.
- 1.8 Un cadre d'intégration contraignant est souhaitable pour assurer la durabilité des systèmes d'intégration et pour éviter que l'évolution de la situation politique ne puisse entraîner une régression dans ce domaine. Pour assurer la stabilité des processus d'intégration, il est essentiel que les mesures d'intégration déjà mises en place soient soutenues à long terme et de manière durable.
- 1.9 Les migrants et les réfugiés devraient avoir davantage voix au chapitre concernant les questions ayant une incidence sur leur vie. Il est essentiel de parler avec les migrants, et non à leur sujet. Des structures devraient être créées pour permettre aux migrants de se représenter eux-mêmes.
- 1.10 Il est primordial de sensibiliser la population locale aux questions relatives aux migrants et aux réfugiés, pour les informer de manière factuelle sur les questions et les enjeux de la migration, comme l'évolution démographique, le vieillissement ainsi que les effets évolutifs sur les plans économique et social. Il convient de tenir dûment compte des préoccupations de la population locale. Cependant, l'intolérance, le racisme ainsi que la xénophobie envers les migrants et les réfugiés doivent être combattus et les contributions positives des migrants et des réfugiés doivent être soulignées.
- 1.11 Lorsque c'est possible, les mesures d'intégration doivent être élaborées de manière à profiter également à la population locale afin de prévenir les tensions entre la population d'accueil et les nouveaux arrivants. Cela faciliterait aussi les contacts, ce qui réduirait le niveau de méfiance et d'animosité que l'on observe souvent dans les sociétés qui accueillent de nouveaux arrivants en leur sein. L'objectif devrait être de garantir l'égalité des droits, des obligations et des chances pour tous, quelle que soit l'origine ethnique.
- 1.12 La crise de la COVID-19 a mis en lumière les nombreuses contributions positives des migrants; ainsi, de nombreux travailleurs clés jouant un rôle essentiel dans la lutte contre la COVID-19 sont des migrants. Sans les migrants, les sociétés européennes n'auraient pas réussi à assurer la continuité des activités ainsi que des services élémentaires et indispensables pendant le confinement, et il en sera de même pendant la reprise. Ce point doit être davantage mis en exergue pour contribuer à promouvoir un récit positif de la migration.
- 1.13 La crise actuelle de la COVID-19 frappe le plus durement les personnes en situation de vulnérabilité et aggrave les inégalités structurelles dans la société. De nombreux migrants et

réfugiés se trouvent dans une situation difficile et sont confrontés à de nombreux problèmes. L'Union et les États membres doivent continuer à soutenir les migrants et les réfugiés et garantir que les OSC actives dans le domaine de l'asile et de l'immigration puissent continuer à faire leur travail, en leur apportant des financements, en assurant leur sécurité physique par la fourniture d'équipements et en veillant à l'existence d'un cadre approprié dans lequel elles peuvent mener leurs activités.

- 1.14 En comparaison avec la situation observée lors des visites de 2015 et 2016, des progrès ont été réalisés sur la voie de l'intégration des migrants et des réfugiés, mais davantage d'efforts restent encore nécessaires. Les membres du groupe IMI ont été témoins de l'engagement et du dévouement admirables de nombreuses personnes travaillant dans le domaine de l'intégration des migrants et des réfugiés. Pour qu'elles puissent poursuivre leur travail de manière efficace et utile, les conditions adéquates doivent être mises en place et l'une des exigences clés pour cela est une politique de migration et d'asile de l'Union européenne efficace. Le nouveau pacte sur la migration et l'asile actuellement élaboré par la Commission européenne doit donner un véritable nouveau départ à la façon dont l'Union gère les migrations.

## **2. Introduction**

- 2.1 Ces dernières années, le discours sur la migration est devenu de plus en plus négatif. On considère souvent que ce discours négatif est fondé sur l'idée selon laquelle les migrants seraient une menace pour la culture et les systèmes sociaux des pays d'accueil. En conséquence, on observe une tendance croissante à plaider en faveur de la fermeture des frontières et de l'arrêt de la migration. Dans le cadre du débat plus large sur la manière dont nous élaborons des politiques globales et durables en matière de migration, la question de l'intégration des migrants s'avère importante. Malheureusement, l'intégration n'est pas toujours une question aisée. S'il n'est déjà pas facile de déterminer si et comment des migrations devaient avoir lieu, il est encore plus difficile de débattre de la question de savoir si et comment il faut aider les immigrants à s'intégrer. Cependant, si nous voulons nous doter d'une approche véritablement globale de la question des migrations, nous ne pouvons pas traiter la question de l'intégration «à un stade ultérieur».
- 2.2 Conscient de l'importance de la politique d'intégration, le groupe sur l'immigration et l'intégration du Comité économique et social européen (groupe IMI) a consacré une grande partie de son temps et de ses ressources à cette question dans le cadre de son mandat 2018-2020. Le projet concernant le rôle des organisations de la société civile (OSC) dans l'intégration des migrants et des réfugiés a constitué une activité clé, dans le cadre de laquelle le groupe IMI a mené cinq missions d'information entre octobre 2019 et mars 2020.
- 2.3 Le projet était lié à un précédent projet du CESE sur la migration: onze missions d'information du CESE sur la migration, qui ont été menées en 2015 et 2016. Ces dernières missions d'information ont eu lieu dans cinq États membres qui ont également fait l'objet d'une visite en 2015 et 2016, à savoir la Grèce, Malte, la Suède, l'Allemagne<sup>1</sup> et la Bulgarie<sup>1</sup>. Les visites effectuées dans les États membres ont permis de dresser un tableau détaillé des problèmes et des

---

<sup>1</sup> Une sixième visite d'information était prévue en Italie, mais celle-ci a dû être annulée à cause de la crise sanitaire de la COVID-19.

bonnes pratiques, qui ont été consignés dans un rapport spécifique par pays. Le présent rapport résume les principales constatations, conclusions et recommandations de ces rapports spécifiques par pays et présente certains résultats globaux du projet. En outre, il reprend quelques exemples des nombreuses bonnes pratiques dont les membres du CESE ont pris connaissance au cours de ces visites.

### **3. Pays**

#### **3.1 Suède**

La Suède compte une importante population née à l'étranger et abrite environ 250 000 bénéficiaires d'une protection internationale. Ces dernières années, la Suède est devenue moins ouverte à l'accueil de nouveaux arrivants et la population se montre de plus en plus critique des résultats en matière d'intégration des migrants et des réfugiés.

L'intégration des migrants et des réfugiés relève de la responsabilité des collectivités locales (comtés et municipalités). Le gouvernement s'appuie sur la simplification pour parvenir à l'intégration des migrants, ce qui signifie que de nombreuses mesures d'intégration sont d'ordre général et conçues pour profiter à la population dans son ensemble. Les politiques d'intégration actuelles se concentrent sur l'éducation et l'emploi. Un large éventail de mesures et de services d'intégration est disponible, soutenu par un budget important.

Les OSC sont des acteurs officiels des programmes d'introduction et d'intégration pour les nouveaux arrivants. En 2010, le gouvernement a adopté une politique visant explicitement la participation des OSC à la prestation de services sociaux. Les OSC dépendent des financements de l'État (ce qui nuit à leur indépendance). Leur rôle dans le processus d'intégration des migrants s'est développé à partir de 2015, mais en raison de la complexité de la répartition des responsabilités ainsi que des fonctions entre le secteur public et la société civile, des tensions surgissent parfois dans la détermination des rôles ou de la meilleure méthode pour une intégration réussie.

#### **3.2 Malte**

Jusqu'à l'été 2018, la majorité des migrants et des réfugiés entrant à Malte avaient emprunté une filière de migration légale. Depuis lors, les arrivées de migrants et de réfugiés par la mer ont considérablement augmenté. En septembre 2019, Malte comptait 84 900 migrants internationaux, soit environ 19 % de sa population totale.

Malte est une terre d'immigration relativement jeune et cherche encore à s'adapter à l'arrivée et à l'intégration de nouveaux venus. Par conséquent, le pays ne dispose que depuis peu d'une stratégie de gestion de l'intégration des migrants. Lors de la précédente visite du CESE, Malte ne disposait d'aucune politique opérationnelle ni d'aucune organisation structurée en matière d'intégration. Depuis, Malte a pris plusieurs mesures pour créer une structure de gouvernance de l'intégration et a adopté sa première stratégie d'intégration en décembre 2017.

L'État souhaite mener des campagnes de sensibilisation visant à renforcer la confiance, à consolider le rôle du bureau de liaison pour la santé des migrants en matière d'intégration, à délivrer des autorisations

de travail d'une durée égale à la validité des certificats de statut de réfugié et à mettre en place un fonds local d'intégration. Toutefois, la gestion de l'intégration à Malte est un travail de longue haleine et nécessite du temps et des efforts pour devenir pleinement efficace.

Par conséquent, les OSC jouent un rôle essentiel dans l'intégration des migrants à Malte, comblant les lacunes là où les mesures d'intégration font défaut ou ne sont pas encore applicables. Les OSC travaillant sur les questions relatives aux migrants sont nombreuses et le principal obstacle qu'elles rencontrent dans leur travail est l'absence de dialogue avec le gouvernement. Les organismes gouvernementaux rencontrés au cours de la visite ont affirmé qu'ils coopéraient avec certaines OSC, mais ont indiqué que leur grand nombre et leur fragmentation compliquaient la situation. Les OSC ont déployé des efforts pour réduire leur fragmentation et améliorer la coopération entre elles.

### 3.3 Allemagne

Jusqu'à présent, les gouvernements allemands ont élaboré deux plans d'intégration pour intégrer les groupes de population issus de l'immigration ou favoriser leur inclusion sociale. Le plan national d'intégration de 2007 était centré sur l'éducation, la formation, l'emploi et l'intégration culturelle, tandis que le plan d'action national pour l'intégration de 2012 a créé des instruments permettant de mesurer les résultats de la politique d'intégration.

La stratégie d'intégration adoptée en 2016 a défini les grandes lignes de la politique menée par le gouvernement sur la base d'un principe double: apporter de l'aide ainsi que des possibilités de formations et d'emplois aux étrangers, mais également demander qu'ils fournissent des efforts en retour et insister sur les devoirs qui leur incombent (*Fördern und Fordern*). Les services proposés sont modulaires, centrés sur plusieurs groupes de migrants et couvrent les attributions de presque tous les ministères à l'échelle fédérale, de l'emploi à l'éducation en passant par l'intégration sociale. L'office fédéral allemand pour la migration et les réfugiés (*Bundesamt für Migration und Flüchtlinge*) traite les questions d'asile, de migration et d'intégration en Allemagne. Il est chargé de la procédure de demande d'asile, de la promotion et la coordination des mesures d'intégration, de la collecte de données et des travaux de recherche, tandis que les organes locaux sont souvent responsables de la mise en œuvre de ces mesures.

Comme auparavant, les OSC jouent un rôle essentiel dans l'intégration des migrants et des réfugiés. De nombreuses initiatives civiques aident les migrants dans tous les domaines de la vie, particulièrement depuis l'arrivée d'une vague sans précédent de demandeurs d'asile en 2015 et 2016. Elles fournissent un filet de sécurité aux réfugiés et aux migrants qui ne peuvent bénéficier des mesures d'aide d'État et contribuent largement à améliorer leurs chances d'intégration. Cependant, les OSC rencontrées ont le sentiment de ne pas être suffisamment entendues et demandent à être davantage associées au débat et à la prise de décision, car elles font un travail d'intégration sur le terrain et en connaissent les aspects pratiques.

### 3.4 Bulgarie

Avec moins de 2 %, la population de migrants et de réfugiés se trouvant en Bulgarie est plutôt faible. Bien que la Bulgarie ait accordé la protection internationale à environ 25 000 personnes, le nombre de réfugiés ayant bénéficié de cette protection internationale qui se sont effectivement installés en Bulgarie



est très faible: entre 1 000 et 2 000 personnes. Cela indique que, pour les réfugiés, la Bulgarie représente en réalité un pays de transit.

Il s'agit, semble-t-il, d'une occasion manquée, car toutes les organisations rencontrées ont expliqué qu'il existe une forte demande de main-d'œuvre en Bulgarie et que les perspectives concernant l'intégration et la possibilité de mener une vie décente dans ce pays sont bonnes. Bien que la Bulgarie ait le potentiel d'accueillir et d'intégrer avec succès bon nombre de nouveaux arrivants dans la société et sur le marché du travail, la délégation du CESE a relevé un ensemble d'obstacles et d'enjeux à surmonter.

Depuis 2017, les municipalités sont responsables de l'intégration des réfugiés. L'État ne joue pas un rôle prépondérant dans la promotion de l'intégration des réfugiés. Il existe une stratégie d'intégration, mais aucun véritable programme pour la mettre en œuvre. Par conséquent, les OSC jouent un rôle important dans le processus d'intégration des réfugiés. Une plateforme nationale de coordination des travaux des OSC et d'échange d'expériences et de bonnes pratiques est nécessaire.

### 3.5 Grèce

À l'instar de la Bulgarie, la Grèce a également servi principalement de pays de transit pour les migrants et les demandeurs d'asile arrivant en Europe, bien que le nombre de personnes entrant dans le pays a été beaucoup plus élevé. En tant qu'État de première ligne en matière d'arrivées de migrants depuis 2015, la Grèce est de toute évidence dépassée par la situation et a besoin d'une aide urgente de la part des autres États membres de l'Union afin de gérer la situation.

Les questions les plus sensibles restent l'accueil et le retard généralisé du traitement des demandes d'asile, avec actuellement environ 90 000 demandes en souffrance. Les délais d'attente peuvent être de deux à trois ans, pendant lesquels les demandeurs n'ont pas accès à des cours de langue et ne peuvent pas travailler légalement. Cette longue attente sans but ni engagement rend le processus d'intégration encore plus difficile.

Ces dernières années, la Grèce est devenue un pays d'accueil. Il s'agit d'un fait nouveau et, par conséquent, les questions liées à l'intégration des migrants n'ont pas figuré en tête des priorités politiques jusqu'à présent. Une stratégie nationale d'intégration existe, mais sa mise en œuvre a pris du retard. Une approche globale de l'intégration des migrants n'a pas encore été adoptée. Les étrangers ont un accès limité aux services structurés destinés à l'intégration sociale et il n'existe aucun programme d'intégration uniforme.

Par conséquent, les OSC jouent un rôle essentiel dans l'intégration des migrants en Grèce, comblant les lacunes là où les mesures d'intégration font défaut. Les relations entre les OSC et les autorités publiques semblent assez compliquées. Les OSC que nous avons rencontrées avaient le sentiment de ne recevoir ni soutien ni reconnaissance de leur travail de la part de l'État et que la confiance entre elles et l'État était insuffisante. Il n'existe aucun registre officiel des OSC, par conséquent le panorama de ces organisations actives dans le domaine des questions liées aux migrants pourrait être décrit comme fragmenté. Le gouvernement a récemment lancé un système d'enregistrement pour les OSC reconnues actives dans le domaine des migrations.

## **4. Principales constatations, conclusions et recommandations**

### **4.1 Emploi**

L'emploi est un aspect essentiel du processus d'intégration et trouver un emploi est crucial pour s'intégrer à la vie économique et sociale du pays d'accueil et ainsi développer un sentiment d'appartenance à sa société. Une intégration harmonieuse et rapide des migrants et des réfugiés sur le marché du travail est également dans l'intérêt des pays d'accueil, car elle contribue à couvrir le besoin croissant de main-d'œuvre dans de nombreux États membres et à renforcer la viabilité des systèmes de protection sociale dans un contexte de vieillissement de la société et de la population active.

Dans la plupart des pays visités, il existe une forte pénurie de main-d'œuvre, tant qualifiée que non qualifiée, et les employeurs souhaitent embaucher des migrants et des réfugiés. Cependant, dans tous ces pays, les procédures administratives complexes et le manque d'information et de transparence dissuadent les employeurs d'employer des migrants et des réfugiés. De même, dans la plupart des pays, les migrants et les réfugiés sont souvent confrontés au problème du manque d'informations sur la manière d'accéder au marché du travail.

En Grèce, l'accès légal au marché du travail est rendu presque impossible aux migrants et aux réfugiés, ce qui les oblige à chercher un emploi sur le marché noir et les expose aux abus et à l'exploitation. De même, en Bulgarie et à Malte, de nombreux migrants et réfugiés travaillent sans contrat légal, au risque de subir exploitation et abus. En outre, il a été souligné que la traite des êtres humains à Malte est un problème grave qui nécessite une solution immédiate.

Les compétences linguistiques constituent une condition préalable importante pour entrer sur le marché du travail. On observe de très bonnes pratiques en Allemagne et en Suède, où l'organisation des cours de langue est assurée par l'État. Malte a récemment commencé à offrir des cours de langue de manière structurée, mais les capacités sont encore insuffisantes et les OSC tentent de combler ce manque. En Grèce et en Bulgarie, très peu de cours de langue sont dispensés par l'État et les OSC doivent prendre le relais. Toutefois, leur capacité est limitée et les besoins restent majoritairement non couverts.

En Allemagne, au cours des quatre dernières années, plus de 50 % des réfugiés ont accédé au marché du travail. Toutefois, les demandeurs d'asile qui ne sont ni autorisés à travailler ni à suivre des cours de langue représentent un grave problème. Il s'agit principalement de personnes originaires de pays jugés sûrs et qui ont peu de chances de bénéficier d'un statut de protection.

Un autre obstacle fréquent à l'entrée sur le marché du travail est l'absence de mécanismes de reconnaissance des compétences et des qualifications. De nombreux migrants et réfugiés possèdent des diplômes et une expérience professionnelle, mais ces derniers ne sont pas reconnus, ce qui représente un gaspillage de ressources.

### **Conclusions et recommandations**

- Les États membres devraient s'efforcer de réduire les obstacles administratifs que rencontrent les migrants et les réfugiés lorsqu'ils entrent sur le marché du travail.

- Les États membres devraient se doter de structures fournissant des informations transparentes et complètes, accessibles aux migrants et aux réfugiés, ainsi qu'aux employeurs. Des procédures administratives claires doivent être instaurées pour garantir la sécurité juridique et la transparence.
- Les États membres dans lesquels sévit l'exploitation sur le marché du travail ou la traite des êtres humains doivent prendre des mesures immédiates pour résoudre ces problèmes.
- Les employeurs et les syndicats doivent participer au dialogue social, afin que soit traitée la question de l'intégration des travailleurs migrants sur le marché du travail et du respect de l'ensemble de leurs droits, dont celui à un environnement de travail sain et sûr.
- Pour renforcer l'intégration des migrants et des réfugiés sur le marché du travail, il est essentiel de disposer d'une structure efficace pour définir ainsi que valider leurs compétences et leurs qualifications. L'outil de profilage des compétences de l'Union<sup>2</sup> pourrait être utilisé à cet effet.
- Les États membres devraient permettre l'accès aux structures de garde d'enfants et aux écoles, une étape indispensable pour l'intégration des femmes sur le marché du travail et, de manière générale, pour l'intégration des familles.
- Les États membres devraient fournir les ressources et les structures nécessaires à la formation linguistique.
- Les États membres devraient encourager les employeurs à investir dans la formation des réfugiés apprentis et assurer la sécurité tant du réfugié que de son employeur, en permettant au demandeur d'asile de conserver son emploi pendant quelques années, même si la procédure d'asile n'a pas abouti.
- Une approche pluripartite associant les collectivités locales et régionales, les employeurs, les syndicats et les OSC devrait être appliquée lors de l'élaboration de mesures visant à promouvoir l'intégration sur le marché du travail, afin de garantir leur efficacité ainsi que de faire en sorte que les migrants et les réfugiés acquièrent les compétences recherchées sur le marché du travail.

## Bonnes pratiques

- Le gouvernement bavarois a lancé un programme de «mentorat professionnel» pour les réfugiés (*Jobbegleiter für Flüchtlinge*), qui bénéficient de services de mentorat et de soutien pour les aider à accéder au marché du travail. Un système de mentorat individuel existe pour les réfugiés, ainsi que pour les employeurs qui les emploient. Le deuxième programme porte sur l'éducation et la formation. Des promoteurs de formation (*Ausbildungsakquisiteure*) visitent les établissements d'enseignement professionnel fréquentés par des réfugiés en âge scolaire pour y diffuser l'information. Ils offrent également des services de mentorat individuel aux réfugiés. Si un réfugié occupe déjà un emploi, le contact est maintenu pendant un an pour une assistance de suivi, afin de continuer à le soutenir, ainsi que son employeur, en cas de questions ou de problèmes. Cela est également utile aux employeurs, car ils savent qu'une aide est disponible en cas de besoin.
- La Bavière applique toujours le modèle «3+ 2»: après trois ans de formation professionnelle dans le cadre du système de formation en alternance, les réfugiés peuvent continuer à être employés pendant deux ans. Pendant cette période, ils sont tolérés même si leur demande d'asile est rejetée de façon définitive.

---

<sup>2</sup>

<https://ec.europa.eu/migrantskills/#/>

- Le syndicat allemand Deutscher Gewerkschaftsbund a lancé un projet d'«intégration équitable» qui fournit des conseils à l'échelle nationale sur les questions sociales et liées au droit du travail pour les réfugiés et les autres migrants non originaires de l'Union européenne.
- Le projet Labour-INT en Grèce, est coordonné conjointement par la Confédération européenne des syndicats (CES), le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics (CEEP) et l'association des chambres de commerce et d'industrie européennes (EUROCHAMBRES), avec la participation et le soutien de plusieurs organisations nationales, européennes et internationales. L'objectif est d'améliorer les capacités du groupe cible à mettre en place des parcours d'intégration reposant sur l'inclusion sur le marché du travail ainsi que la protection contre l'exploitation et le travail non déclaré. Il s'agit d'activer la coopération multipartite pour l'intégration au moyen d'activités liées au travail.
- En Suède, le gouvernement a mis en place une «procédure accélérée» d'accès au marché du travail pour les migrants nouvellement arrivés ayant des compétences ou un niveau d'enseignement pertinents pour une vingtaine de professions différentes pour lesquelles il existe une pénurie de main-d'œuvre. Le système d'emploi subventionné comprend des mesures de soutien appelées «emplois préliminaires» et «emplois supplémentaires» destinées aux personnes le plus dans le besoin, notamment les chômeurs de longue durée et les migrants nouvellement arrivés. Les mesures sont mises en œuvre avec l'aide des employeurs et des syndicats des secteurs public, municipal et non marchand, avec une subvention salariale pouvant aller jusqu'à 100 % dans certains cas pour les employeurs proposant des emplois supplémentaires.
- Le service public de l'emploi maltais, Jobsplus, a lancé diverses initiatives visant à améliorer l'intégration des migrants et des réfugiés sur le marché du travail et propose différents services de conseil pour différentes catégories de migrants. Des conseils individuels sont ainsi fournis aux migrants par l'intermédiaire de conseillers à l'emploi. Le service de l'emploi a mis sur pied un bureau de placement pour les emplois temporaires, afin de lutter contre le problème du travail clandestin et de l'exploitation des travailleurs.

## 4.2 Éducation

L'éducation et la formation remplissent un rôle fondamental dans l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants dans la société et sur le marché du travail des pays d'accueil.

La situation en matière d'éducation des migrants varie énormément dans les pays visités. Certains pays disposent de structures solidement établies pour dispenser des cours de langue et d'éducation civique aux migrants et aux réfugiés, tandis que dans d'autres pays ces structures sont en cours de planification et de développement. Dans certains pays, l'État ne dispense pratiquement aucun cours et les OSC et les organisations internationales tentent de combler ce manque.

En Grèce, il n'existe pas d'approche globale des cours de langue et des programmes permanents et structurés sont nécessaires de toute urgence. Aucun programme d'éducation civique ni aucun programme de formation professionnelle n'a été mis en place. La stratégie d'intégration de 2019 reconnaît la promotion de l'intégration dans le système d'éducation, l'intégration sur le marché du travail et l'accès aux services publics comme des facteurs importants pour l'intégration des immigrants et des bénéficiaires de la protection internationale, mais elle n'est pas mise en œuvre. Les individus doivent rester longtemps dans les camps de réfugiés: pendant cette période, ils n'ont pas accès aux cours

de langue, ne peuvent travailler et deviennent dépendants du système. Par conséquent, il est bien plus difficile d'agir indépendamment par la suite.

À Malte, l'État a élaboré un parcours d'intégration qui inclut des cours de maltais et d'anglais, une initiation à la culture et à la société maltaises ainsi qu'un bilan et une évaluation des qualifications, de la profession, de l'expérience professionnelle et des compétences. À un stade ultérieur, un cours sur l'histoire et le contexte social, économique, culturel et démocratique de Malte, consacré plus particulièrement à la Constitution, au droit et aux valeurs démocratiques, ainsi qu'un cours de maltais avancé, sont fournis. Toutefois, ces activités n'ont débuté que récemment et doivent être développées davantage afin d'accroître l'éventail des cours offerts aux migrants.

En Allemagne, l'office fédéral pour la migration et les réfugiés se charge de l'intégration linguistique des migrants. Deux programmes sont en cours au niveau fédéral: les cours d'intégration et les cours de langue à visée professionnelle. Les cours d'intégration s'articulent autour de deux parties: un enseignement linguistique et un cours d'orientation, qui couvre la langue, l'histoire, la culture et les valeurs conformément à des normes communes appliquées dans toute l'Allemagne. L'objectif général des cours d'intégration est l'adaptation des immigrants à la vie quotidienne. Les cours de langue à visée professionnelle sont directement liés aux cours d'intégration en vue de préparer les migrants et les réfugiés demandeurs d'emploi au marché du travail.

En Suède, les migrants et réfugiés nouvellement arrivés doivent suivre un programme d'introduction obligatoire, dirigé par le service public de l'emploi suédois. Ce programme dure 24 mois et fait partie des conditions requises pour bénéficier des prestations de sécurité sociale. Il se concentre sur la recherche d'emploi et comprend une validation des compétences scolaires et professionnelles, un enseignement et une formation complémentaires, des stages et des formations professionnelles. Les migrants nouvellement arrivés suivent également un programme d'éducation civique pour acquérir une compréhension de base de la société suédoise, ainsi que des connaissances sur les droits de l'homme et les valeurs démocratiques fondamentales, les responsabilités et droits individuels, l'organisation de la société suédoise et la vie quotidienne dans le pays.

En Bulgarie, ni éducation civique, ni cours de langue, ni formation professionnelle ne sont proposés. Compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre, et étant donné que les compétences linguistiques sont considérées comme essentielles pour décrocher un emploi, il est crucial que le gouvernement bulgare investisse bien davantage dans les cours de langue. En parallèle, les réfugiés doivent être encouragés à suivre des cours de langue et à participer à des programmes d'insertion professionnelle organisés par l'agence pour l'emploi.

### **Conclusions et recommandations**

- Les États membres devraient s'efforcer d'intégrer le plus tôt possible les migrants nouvellement arrivés dans les structures éducatives afin d'augmenter les chances d'une intégration réussie.
- Les compétences en langues étant la première étape vers l'intégration, il est primordial que les États membres créent une structure permanente pour l'organisation de cours de langue au bénéfice des migrants et réfugiés.

- Des mécanismes devraient être mis en place pour apporter un soutien et une formation aux enseignants, aux chefs d'établissement et aux autres personnels éducatifs dans la gestion de la diversité ainsi que des questions sensibles et controversées en classe.

### **Bonnes pratiques**

- À Malte, un cours d'insertion est proposé aux enfants migrants en âge d'entrer à l'école primaire qui ne maîtrisent pas encore les bases du maltais ou de l'anglais. Ce cours d'un an vise à préparer les enfants migrants à suivre une scolarité normale. En 2019, le cours d'insertion a été étendu aux enfants en âge de fréquenter un établissement d'enseignement secondaire, car leur nombre augmente.
- À Malte, il existe un programme visant à concevoir une approche globale de l'intégration et de l'acquisition de la langue par les apprenants migrants. L'un des volets du programme concerne le recrutement d'agents de liaison communautaires, qui sont eux-mêmes des ressortissants de pays tiers. Ils font la jonction entre le domicile et l'école. Ils fournissent des conseils très précieux sur la manière de communiquer avec la communauté, d'entrer en contact avec les parents et de renforcer les échanges entre les parents et les écoles.
- En Allemagne, une OSC (Hilfe von Mensch zu Mensch e.V.) a créé un centre de langues qui propose des cours d'intégration, d'alphabétisation et d'allemand, parallèlement à des services de garde d'enfants. Un service de conseil aux réfugiés et en matière d'intégration visant à soutenir les réfugiés et leurs familles existe également. Le service de conseil en matière de migration apporte son aide aux migrants adultes. Ces cours sont destinés aux personnes dont le statut n'est pas reconnu et qui ne peuvent bénéficier du programme de soutien linguistique de l'État fourni par l'office fédéral pour la migration et les réfugiés.

### **4.3 Logement**

Le logement est l'un des besoins humains les plus fondamentaux. Il revêt une importance cruciale pour les possibilités et les parcours d'intégration s'offrant aux migrants et aux réfugiés et exerce une influence majeure sur leurs perspectives d'emploi et d'éducation et sur leurs interactions sociales. Le logement est la clé d'une intégration réussie dans la société.

Cependant, il s'agit d'une difficulté centrale pour les migrants et les réfugiés dans la quasi-totalité des pays visités et les niveaux de pauvreté parmi les migrants et les réfugiés augmentent en raison de logements au coût prohibitif. Il convient de souligner que, dans de nombreux pays, le logement est un problème toujours plus important pour la population locale, même pour les personnes qui ont un emploi.

En Bavière, où la situation en la matière est très délicate et où les maisons sont chères et difficiles à obtenir, un ensemble de mesures a été élaboré en faveur de logements moins chers, ce qui devrait permettre de créer de nouveaux logements locatifs, publics ou subventionnés par l'État, pour les réfugiés reconnus et la population autochtone.

À Malte, l'office du logement a récemment proposé une réforme des loyers pour résoudre cette question.

Les OSC tentent de combler le manque de logement en créant des possibilités d'hébergement, mais cela est très loin d'être suffisant. Il s'agit d'un problème plus vaste qui nécessite une solution structurée de

la part de l'État. Plusieurs projets relatifs au logement sont menés par des organisations internationales [Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Organisation internationale pour les migrations (OIM)], avec l'aide financière de l'Union.

La Grèce et Malte, États membres de première ligne, sont confrontées à un grand nombre d'arrivées et éprouvent des difficultés à fournir un logement décent aux nouveaux venus. Les conditions dans les centres d'accueil sont extrêmement mauvaises; ces derniers sont massivement surpeuplés et les besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits. Cette situation a entraîné des émeutes et des tensions dans les deux pays.

### **Conclusions et recommandations**

- Les États membres doivent prendre des mesures urgentes afin de parvenir à résoudre le problème du logement de manière structurée et d'améliorer la situation pour les migrants et les réfugiés, de même que pour la population locale.
- Tous les migrants et les réfugiés devraient avoir accès à un logement abordable, habitable, accessible et sûr, sans discrimination. Les États membres doivent adopter les mesures nécessaires pour garantir à toutes les personnes présentes sur leur territoire l'accès à un hébergement et à un logement de base, et les protéger contre les traitements discriminatoires et dégradants.
- Les conditions dans les centres d'accueil en Grèce et à Malte doivent être améliorées de toute urgence. L'Union pourrait contribuer au renforcement des infrastructures en fournissant davantage de moyens de formation, de personnel et de ressources. À plus long terme, ces centres d'accueil isolés devraient être remplacés par des types de logements qui n'isoleraient pas les réfugiés.

### **Bonnes pratiques**

- En Grèce, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) œuvre avec le gouvernement grec, les collectivités locales et les OSC, ainsi qu'avec le soutien de l'Union européenne pour fournir un hébergement urbain et une assistance en espèces aux réfugiés et aux demandeurs d'asile en Grèce. Vingt-cinq mille places d'hébergement ont été créées au titre du plan d'hébergement (dans le cadre du programme ESTIA) pour les demandeurs d'asile et les réfugiés vulnérables, avec des services de traduction, un soutien psychologique minimum et un soutien financier pour les personnes hébergées dans des appartements et dans les camps de réfugiés.
- La commission des émigrés de Malte dispose de 14 foyers, avec une capacité maximale d'hébergement de 400 réfugiés, à titre gratuit. Certains de ces foyers sont privés, tandis que d'autres appartiennent à des églises.

#### **4.4 Soins de santé**

La santé et le bien-être sont primordiaux pour une intégration réussie et l'accès à des soins de santé de bonne qualité est tout aussi important que le logement et l'emploi. Les migrants sont souvent en mauvaise santé physique et mentale dans la période initiale suivant leur arrivée, et les risques s'aggravent sans soins.

Dans les pays visités, l'accès des migrants et des réfugiés aux services de soins de santé est variable. Dans certains pays, la fourniture de soins de santé aux migrants et aux réfugiés est placée au centre de la politique d'intégration, d'autres ont pris des mesures qui fonctionnent relativement bien et, dans d'autres encore, l'accès aux services de soins de santé est difficile et problématique.

Dans pratiquement tous les pays, il arrive souvent que les droits légaux ne garantissent pas l'accès aux services de soins de santé en raison de l'existence d'autres obstacles, tels que l'organisation des soins, la méconnaissance des droits par les prestataires et les bénéficiaires, les limites s'appliquant au personnel de santé ainsi que les barrières culturelles et linguistiques. Souvent, les migrants en situation irrégulière ne bénéficient pas d'un accès gratuit aux services de soins de santé publics autres que les soins d'urgence.

Par ailleurs, dans certains pays, les demandeurs d'asile ne reçoivent pas le numéro de sécurité sociale nécessaire pour accéder aux services de soins de santé et aux hôpitaux, et il revient aux médecins de décider s'ils reçoivent ou non les services nécessaires.

Certains pays disposent d'un système de médiateurs interculturels, qui sont souvent eux-mêmes issus de l'immigration. Ces médiateurs formés aident les professionnels de la santé et les patients à surmonter les barrières linguistiques et culturelles.

Dans presque tous les pays, une plus grande attention devrait être accordée aux problèmes de santé mentale des migrants et des réfugiés. Il faut prévoir davantage de soutien psychologique ou social, un grand nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile souffrant de traumatismes et se trouvant dans un état de santé mentale fragile. Cela rend l'intégration très difficile pour eux. Dans certains pays, les OSC fournissent des services de soins santé mentale aux migrants, car il n'existe aucun mécanisme à l'échelle de l'État.

## **Conclusions et recommandations**

- Il faut veiller à ce que toute personne vivant en Europe ait accès aux soins de santé et ce, indépendamment de son statut juridique. Les obstacles administratifs à l'accès aux services de soins de santé devraient être réduits.
- Le bien-être de chaque groupe de résidents a un effet direct sur la santé publique et a des conséquences sociales et économiques pour l'ensemble du pays. Il est donc dans l'intérêt public d'améliorer l'accès (rapide) des migrants et des réfugiés aux services de soins de santé de base.
- Les migrants et les réfugiés doivent recevoir des informations facilement compréhensibles dans les langues maternelles les plus courantes concernant le système de santé du pays d'accueil, expliquant quand et où demander une aide médicale, comment accéder aux services de santé, etc.
- Des formations devraient être dispensées aux médecins et autres professionnels de la santé qui sont confrontés à de nouveaux défis en raison des particularités culturelles et qui doivent s'adapter à des différences complexes dans les modes de communication, les attitudes et les attentes, par exemple lorsqu'il s'agit d'expliquer les causes d'une maladie et d'interpréter les symptômes.



- Les États membres pourraient envisager de mettre en place une structure de médiateurs interculturels et sanitaires capables d'aider les professionnels de santé, ainsi que les migrants et les réfugiés à surmonter les barrières linguistiques et culturelles.
- Les États membres doivent veiller à ce que les services nécessaires pour traiter les problèmes de santé mentale des migrants et des réfugiés soient disponibles et facilement accessibles.

### **Bonnes pratiques**

- Le bureau de liaison maltais pour la santé des migrants fournit aux migrants et aux réfugiés des informations sur les services de soins de santé disponibles. L'infirmière spécialisée dans les pratiques transculturelles organise des séances d'éducation à la santé pour les migrants, sur des thèmes tels que la santé sexuelle et reproductive, la nutrition et la santé infantile. Des séances spéciales sont prévues pour les mineurs non accompagnés. Le bureau forme des médiateurs interculturels et propose une formation sur la diversité destinée aux professionnels de santé. Un service de médiation culturelle (interprète) est proposé dans les centres de santé.
- En Suède, le conseil d'administration du comté de Scanie gère le «partenariat de Scanie», qui associe les organisations responsables de l'accueil et de l'établissement des nouveaux arrivants en Scanie. Ce partenariat a pour objet la coopération et la coordination des ressources au niveau régional, avec une attention particulière sur le droit à la santé. Une communication en matière de civisme et de santé dans la langue maternelle des migrants est fournie, dans le cadre d'un programme global comprenant 80 à 100 heures de cours d'éducation civique obligatoires, complétés par des informations sanitaires. Une collaboration est mise en place avec la société civile en vue d'augmenter les perspectives des migrants nouvellement arrivés en matière de réseautage social et de participation à la vie sociale, de formation linguistique et de promotion de la santé. En 2019, l'Organisation mondiale de la santé a reconnu le partenariat de Scanie comme un modèle de bonne pratique dans le domaine de la santé des migrants.

#### **4.5 Accès à des informations pertinentes et fiables**

L'accès à des informations de bonne qualité est essentiel à une intégration réussie. Cependant, dans presque tous les pays visités, des difficultés d'accès à des informations fiables ont été portées à l'attention des membres du CESE.

Fréquemment, les migrants et les demandeurs d'asile manquent d'informations sur leur statut juridique et leurs droits, les procédures applicables, l'accès au marché du travail et la vie dans le pays d'accueil en général. En outre, la désinformation est un problème courant. Sur le chemin de l'Europe, les réfugiés se fient souvent à de fausses informations communiquées au moyen de canaux informels et par des passeurs. En outre, ils parlent rarement la langue du pays d'accueil, ce qui aggrave encore ces problèmes.

En Grèce et à Malte, les personnes qui vivent dans les camps de réfugiés ne savent pas ce qu'il adviendra d'elles et combien de temps les procédures d'asile peuvent prendre. Souvent, elles pensent à tort qu'elles quitteront le pays prochainement et qu'elles n'ont donc pas besoin d'en apprendre la langue locale. Cela réduit encore davantage leurs possibilités d'intégration et elles perdent leur motivation.

Dans de nombreux cas, les OSC tentent de combler le manque d'informations et d'établir un contact avec les migrants et les réfugiés en leur fournissant des informations et des conseils sur leurs droits et leurs obligations ainsi qu'en les aidant à se repérer dans le nouveau pays.

### **Conclusions et recommandations**

- Il est essentiel de mettre en place des mécanismes qui fournissent des informations pratiques et juridiques claires aux migrants et aux réfugiés dans une langue qu'ils comprennent.
- La disponibilité d'une interprétation et d'une traduction de bonne qualité est vitale pour le succès des processus d'intégration, en particulier à un stade précoce. La qualité ainsi que l'intégrité des interprètes et des traducteurs doivent être garanties.
- Dans de nombreux cas, les migrants et les réfugiés ont tendance à faire davantage confiance aux OSC qu'aux autorités gouvernementales ou aux employeurs. Les États membres devraient davantage faire appel aux OSC pour tirer parti de cette position d'interlocuteur privilégié lorsqu'ils élaborent des stratégies et des mesures dans ce domaine et les associer à la diffusion de l'information, afin de s'assurer que celle-ci parvienne aux groupes cibles.
- À cet égard, les médias sociaux pourraient être davantage mis à contribution pour diffuser l'information auprès des communautés et des migrants.

### **Bonnes pratiques**

- En Grèce, le point migrant EKA tenu par l'organisation des syndicats d'Athènes a pour objectif d'aider et de soutenir les migrants et les réfugiés à bénéficier des mêmes droits en matière de travail et de droits sociaux ainsi que de fournir des informations fiables et un soutien aux travailleurs grecs et migrants sur les relations de travail et les assurances, ainsi que sur les questions d'emploi et de formation.
- La représentation du HCR de Malte organise des sessions d'information pour les migrants et les réfugiés, afin de les informer de leurs droits dans le domaine du travail, par exemple en leur présentant le concept de syndicats et en leur expliquant pourquoi il est utile d'y adhérer.

#### **4.6 Mineurs non accompagnés, femmes et migrants handicapés**

La situation des mineurs non accompagnés est l'une des questions les plus problématiques. En Grèce et à Malte, de nombreux mineurs non accompagnés se trouvent dans des centres de réfugiés. La détermination de leur âge prend beaucoup de temps, pendant lequel ils doivent rester dans des centres ouverts, où les conditions ne leur sont pas adaptées. Souvent, ces migrants souffrent de traumatismes et de problèmes mentaux, mais leur santé mentale n'est pas prise en charge.

Dans certains pays, l'aide aux mineurs non accompagnés est limitée. Ces enfants ont été témoins de beaucoup de choses dans leur vie et se considèrent déjà comme des adultes. Il leur est donc difficile de se conformer aux règles, comme celle qui consiste à signaler leurs allées et venues. Souvent, ils n'ont pas été scolarisés auparavant. Ils sont trop jeunes pour travailler, mais trop âgés pour commencer un enseignement formel depuis le début.

Des projets sont menés par les OSC pour améliorer leur situation ou les retirer des camps de réfugiés. Par exemple, plus de 90 enfants ont été relogés dans des familles d'accueil grecques. L'Union et le HCR ont également facilité la relocalisation de mineurs non accompagnés de Grèce vers 11 États membres.

Dans la plupart des pays, des mesures d'intégration spécifiques ciblant les femmes existent. En Bavière, le ministère d'État soutient des projets à bas seuil qui permettent d'atteindre les femmes migrantes grâce à des offres pratiques liées à la vie quotidienne. Par exemple, un projet permet aux femmes qui n'ont jamais suivi de cours de langue de recevoir une formation linguistique individuelle spécifique à leur emploi. Cependant, la situation des femmes reste compliquée puisque beaucoup d'entre elles sont exclues des mesures d'intégration en raison du manque de services de garde d'enfants et de leur incapacité à se rendre aux cours. Il importe en premier lieu de veiller à ce que les femmes puissent bénéficier des mesures de soutien.

En Suède également, des mesures sont déployées en faveur de l'intégration professionnelle des femmes nées à l'étranger, comprenant des formations linguistiques et des cours d'introduction, avec des dispositions de garde d'enfants particulières pour les mères, ainsi qu'une orientation sur les voies possibles de formation complémentaire et d'emploi fournies spécialement aux femmes nées à l'étranger par des associations pour l'éducation des adultes.

Dans la plupart des pays, de nombreuses OSC se consacrent à l'aide aux femmes migrantes et apportent une contribution précieuse à leur intégration.

Dans quelques pays, il existe des cours d'intégration spéciaux pour les personnes handicapées (qui partagent le même handicap), par exemple les personnes sourdes ou aveugles. Cependant, dans la plupart des pays, ces mesures font défaut et les migrants handicapés restent un groupe vulnérable, très exposé à l'exclusion.

## **Conclusions et recommandations**

- Les mineurs non accompagnés constituent l'un des groupes de migrants les plus vulnérables et les États membres doivent veiller à ce que ces enfants soient protégés.
- Pour protéger efficacement les mineurs non accompagnés, les États membres doivent allouer les ressources nécessaires à la mise à disposition de services publics et d'installations adaptées, notamment au moyen de formations spécialisées et de renforcement des capacités des professionnels de la protection de l'enfance.
- Un logement adéquat et l'accès à l'éducation doivent être garantis aux mineurs non accompagnés dès leur arrivée.
- Les femmes jouent un rôle clé dans le processus d'intégration et leur volonté de s'intégrer est cruciale pour la réussite de l'intégration de l'ensemble de la famille; aussi les femmes devraient-elles être soutenues autant que possible dans leurs efforts à cet égard.
- Il est nécessaire de créer des solutions appropriées de garde d'enfants.
- Les États membres devraient fournir les outils nécessaires à la mise en place de mesures d'intégration spéciales pour les migrants handicapés, par exemple des cours de langue ou d'éducation civique conçus en fonction des besoins propres aux différents handicaps.

## **Bonnes pratiques**

- Yalla Trappan est une entreprise sociale en Suède employant principalement des migrantes, qui ont souvent été engagées à un âge (plus) mûr, ayant un faible niveau d'enseignement, peu d'expérience professionnelle – voire aucune –, et des compétences linguistiques limitées en suédois. Elle permet aux migrantes d'accéder au marché du travail en tirant parti de leurs compétences, qui, pour la plupart, s'articulent autour de la cuisine, de la couture et du nettoyage. Après l'ouverture d'un café-restaurant, l'entreprise a étendu ses activités au nettoyage et à la couture. Elle fonctionne principalement avec des contrats entre entreprises et compte IKEA et H&M parmi ses clients.
- En Allemagne, Condrobs gère un établissement pour la prise en charge des mineurs non accompagnés et des jeunes originaires de pays tiers. L'établissement dispose également de places pour les étudiants. L'intégration commence dès l'arrivée des jeunes réfugiés, qui peuvent partager leurs expériences quotidiennes avec les étudiants, passer leur temps libre avec eux, se faire des amis et recevoir de l'aide pour leurs travaux scolaires. Les étudiants travaillent à l'accueil, donnent des cours de langue et sont formés pour s'occuper des mineurs. L'objectif est de rendre ces jeunes autonomes et de les aider à mener une vie indépendante.
- En Suède, Ensamkommandes förbund a été fondé et est dirigé par un ancien mineur non accompagné, dans le but de fournir un espace et des services sociaux aux mineurs non accompagnés nouvellement arrivés. Les locaux abritent un espace commun, un espace pour les devoirs, une salle de réunion, plusieurs salles de jeux (avec billard, baby-foot et salle de PlayStation) ainsi qu'une salle de musique. L'organisation propose une variété de services destinés aux mineurs non accompagnés, tels qu'une aide aux devoirs, des cours linguistiques et des activités sociales, notamment des manifestations sportives et culturelles. En outre, l'organisation fournit un soutien aux mineurs non accompagnés pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits dans le processus de demande d'asile ainsi que dans la société en général. Toutes ces activités aident les mineurs non accompagnés à créer un réseau social, à oublier quelque peu leur situation difficile et à trouver leur place dans la société suédoise.
- En Grèce, un projet mené avec succès consistait à mettre des appartements partagés à la disposition de mineurs non accompagnés âgés de 16 à 18 ans, ce qui leur a permis de développer un sentiment d'indépendance et de bénéficier d'une certaine stabilité et normalité dans leur vie.

#### 4.7 Participation et valorisation des OSC

Les OSC jouent un rôle important dans l'intégration des migrants et des réfugiés dans tous les pays visités. Elles accomplissent un travail précieux en aidant les gouvernements, voire, dans certains cas, en se substituant à eux à travers leurs conseils et leur soutien au cours des processus d'intégration. Dans tous les pays, les OSC mènent un large éventail d'activités d'intégration. Elles fournissent un logement, des informations sur les droits et obligations dans le pays d'accueil, des services d'interprétation, des conseils sur les plans juridique et social, des cours de langue, une orientation culturelle, une aide à la recherche d'emploi et mènent des activités de défense et de sensibilisation. Les OSC aident les migrants à accéder à l'éducation, à la formation et à l'emploi, et elles peuvent lutter contre les discriminations dans le secteur de l'éducation, sur le marché du travail et dans la société dans son ensemble.

Dans certains pays, les OSC sont des partenaires officiels de l'État et des acteurs officiels des programmes d'introduction et d'intégration pour les nouveaux arrivants. Dans d'autres pays, les relations entre les OSC et les autorités publiques posent un certain nombre de difficultés et les problèmes

de confiance mutuelle sont importants. Dans certains cas, les organismes gouvernementaux que nous avons rencontrés ont indiqué que la fragmentation des OSC était un facteur qui compliquait la coopération. Certaines OSC avaient le sentiment que l'État recourait à leurs services pour combler des lacunes urgentes, par exemple en organisant des cours de langue et en fournissant des services d'interprétation, etc., mais que leur travail n'était pas reconnu et qu'elles ne recevaient pas le soutien nécessaire.

Dans les pays où des politiques et des mesures d'intégration relativement efficaces sont en vigueur, elles fournissent un filet de sécurité aux réfugiés et aux migrants qui ne peuvent bénéficier des mesures d'aide d'État et contribuent largement à améliorer leurs chances d'intégration.

De manière générale, la coopération entre les OSC et les collectivités locales, les organisations internationales et les syndicats semble être efficace. Toutefois, bien souvent, des contacts plus nombreux et structurés avec les employeurs pourraient être établis.

L'incidence des changements politiques sur les mesures d'intégration est une question qui a été portée à maintes reprises à l'attention des membres du CESE. Lorsque l'intégration ne se trouve pas au centre des préoccupations du nouveau gouvernement, beaucoup de ce qui avait été accompli auparavant est revu à la baisse pour des raisons politiques, ce qui rend le travail des OSC plus difficile et nuit à la situation et aux perspectives des migrants et des réfugiés.

## **Conclusions et recommandations**

- Compte tenu de leur expérience de terrain, les OSC sont les mieux placées pour déterminer les besoins des migrants et des réfugiés. Les États membres doivent intensifier leurs efforts pour établir une coopération plus structurée entre les OSC et les autorités gouvernementales, de façon à créer des synergies et à mieux utiliser les connaissances et les ressources disponibles de part et d'autre. Une telle pratique permettrait de garantir que les activités d'intégration sont efficaces et bénéficient aux migrants et aux réfugiés de manière optimale.
- Les OSC devraient être davantage associées au débat et à la prise de décision en tant que partenaires, étant donné qu'elles effectuent un travail d'intégration sur le terrain et que leur expérience peut apporter des avantages concrets dans la réalisation des objectifs d'intégration.
- Des plateformes pluripartites réunissant les autorités publiques et les collectivités locales, les partenaires sociaux et la société civile ainsi que les organisations de migrants devraient être créées pour coordonner l'expertise des acteurs intervenant dans l'intégration des migrants et favoriser la coopération entre eux.
- Un cadre d'intégration contraignant est souhaitable pour assurer la durabilité des systèmes d'intégration et pour éviter que l'évolution de la situation politique ne puisse entraîner une régression dans ce domaine.
- Le cas échéant, les OSC doivent renforcer leur coopération et leur coordination afin de réduire la fragmentation.

## **Bonnes pratiques**

- Faute d'expérience avec les migrants, Jobsplus, le service public de l'emploi maltais, a fait appel à un certain nombre d'OSC œuvrant dans le domaine de la migration au moment de préparer

des mesures en matière d'emploi pour les migrants. Un groupe de travail a été mis en place et se réunit une fois par mois.

- La représentation du HCR de Malte propose des séances de formation aux OSC gérées par des réfugiés pour les aider à améliorer leur administration interne, ainsi que leurs compétences en matière de communication. Elle élabore actuellement un modèle d'accompagnement personnalisé basé sur une approche individuelle qui met l'accent sur les problèmes spécifiques de ces organisations.

#### 4.8 **Financement et soutien des OSC**

Comme nous l'avons déjà entendu lors des visites effectuées en 2016, l'accès au financement reste l'un des principaux obstacles au travail des OSC. Bien qu'elles jouent un rôle important dans le processus d'intégration des migrants et des réfugiés, les OSC éprouvent beaucoup de difficultés à obtenir des financements pour leurs activités.

Dans de nombreux cas, le financement est octroyé pour un projet spécifique et de nombreuses activités sont organisées sur une base ponctuelle, ce qui n'encourage pas la création de procédures ou de protocoles durables pouvant être utilisés sur le long terme. Ces projets ponctuels sans suivi nuisent au renforcement des capacités et aux progrès, puisque l'expérience acquise est souvent perdue quand le projet s'achève. La société civile se retrouve à parer au plus urgent au lieu de se concentrer sur les progrès sur le long terme.

Les OSC considèrent que les financements de l'Union sont essentiels mais aussi très difficiles à obtenir en raison de l'exigence de cofinancement, qui est extrêmement contraignante. En outre, la demande de fonds de l'Union entraîne des formalités administratives considérables et est souvent si compliquée qu'un nombre croissant d'OSC ne sont pas disposées à la faire. Par exemple, les obligations de déclaration pour les fonds de l'Union changent souvent, ce qui les rend très difficiles à respecter. Certaines OSC déplorent un manque de transparence sur la manière dont les fonds de l'Union sont utilisés.

Il a été suggéré que l'entrepreneuriat social constitue un moyen de soutenir les activités des OSC, afin d'éviter de dépendre uniquement du financement de projets.

#### **Conclusions et recommandations**

- Les États membres devraient mettre à disposition les ressources nécessaires pour garantir que les mesures d'intégration soient efficaces et opérationnelles à long terme.
- Obtenir un financement européen devrait être rendu plus facile et plus rapide, notamment pour les initiatives à petite échelle, sans pour autant mettre en péril l'impartialité et la transparence du processus. L'exigence de cofinancement devrait être assouplie ou allégée.
- Il convient de prévoir l'allocation des fonds de l'Union à long terme, sur la base de règles claires.
- Les fonds alloués par l'Union devraient aller directement aux OSC ou aux collectivités locales et les questions liées au cofinancement et au préfinancement devraient être résolues afin de faciliter l'obtention de fonds par les (plus) petites organisations.